



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE POUR UN PASSEPORT MOBILITÉ CONCOURS

ANNÉE 2022

Si vous cochez toutes ces conditions, c'est que vous êtes éligible :

- vous résidez actuellement en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- vous êtes admissible aux épreuves orales d'un concours de catégorie A ou B
- vous avez vérifié votre éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2021
- vous ne bénéficiez pas d'autre aide publique pour financer votre déplacement

IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES DU VOYAGEUR

M. Mme Nom de naissance * :

Nom marital * :

Prénom(s) * :

Nationalité :

** Identiques aux informations figurant sur votre passeport.*

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse géographique en Polynésie française :

Depuis le :

B.P. :

Code postal :

Commune :

Tél. (dom) :

Portable :

Tél. (autre) :

Adresse de messagerie électronique :@.....

SITUATION FAMILIALE

Étudiant(e) Salarié(e) Patenté(e) Sans profession Autre

Demandeur vivant à la charge financière de tiers (parents, conjoints, tuteurs...)

Informations concernant les tiers :

M.

Mme

célibataire en concubinage mariés veuf(ve) divorcés/séparés pacsés

Nombre d'enfant(s) à charge : Profession :

Demandeur disposant de ses propres ressources financières

célibataire en concubinage marié(e) veuf(ve) divorcé(e)/séparé(e) pacsé(e)

Nombre d'enfant(s) à charge : Profession :

INFORMATIONS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : Date de départ :

Aéroport d'arrivée *: Date de retour :

* Vérifier que la compagnie aérienne dessert bien cette ville. À défaut, inscrire la ville la plus proche.

Compagnie aérienne :

AIR FRANCE (Paris CDG)

AIR TAHITI NUI (Paris CDG)

FRENCH BEE (Paris ORLY)

(représentée par l'agence RATERE)

Vol :

Aller-Retour

Aller simple

INFORMATIONS CONCERNANT LE CONCOURS EXTERNE

Organisateur du concours :

Intitulé du concours :

Lieu (ville + adresse complète du centre d'examen) :

Date de convocation : / ____ / ____ / ____ / Date de fin de l'épreuve : / ____ / ____ / ____ /

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- de l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la présente demande de passeport mobilité concours ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre prise en charge au transport aérien de la part de mon employeur ou du service organisateur du concours ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre aide publique au transport aérien depuis le 1^{er} janvier 2022;
- n'avoir aucune autre demande d'aide publique au transport aérien en cours d'instruction.

RECONNAIS :

- avoir pris connaissance des conditions d'octroi du passeport mobilité concours ;
- avoir été informé(e) que le voyage aidé doit être exclusivement effectué en classe économique (sur-classement non autorisé), en utilisant la liaison la plus directe et les correspondances les plus rapprochées (stop-over non autorisé) ;
- avoir été informé(e) que la prise en charge du transport se fait pour un aller-retour (Papeete – Métropole (Paris ou province) – Papeete) ou sur acceptation du Pôle de la continuité territoriale pour les cas particuliers ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'acceptation de ma demande, les documents relatifs à l'aide sont établis conformément à mes choix en matière de compagnie aérienne et de dates de voyage, aucune modification (compagnie, date de départ et itinéraire) n'étant admise après le dépôt du dossier auprès du service instructeur (sauf en cas de force majeure) et sur production de justificatifs ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'avance des billets par moi-même auprès de la compagnie, le remboursement se fera sur la base du tarif conventionné et non public, la différence et les frais de service étant à ma charge ;
- être informé(e) qu'un titre de perception pourra être émis en cas de déclarations inexactes, de non-respect des conditions d'octroi de l'aide ou de non-respect des engagements ci-dessous.

M'ENGAGE EN CAS D'ACCEPTATION DE MA DEMANDE DE PASSEPORT MOBILITÉ :

- à me présenter à toutes les épreuves du concours pour lequel je sollicite la présente aide ;
- à transmettre une attestation de présence aux épreuves dans le mois suivant mon retour en Polynésie française ;
- à informer la compagnie aérienne et le Pôle de la continuité territoriale très rapidement si un problème majeur m'empêcherait de me présenter à l'aéroport. En cas de « no show » ou si le motif s'avérerait injustifié, le Haut-commissariat procédera à l'émission d'un titre de perception (remboursement à l'État par le bénéficiaire du trajet concerné) ;
- à me soumettre à tout contrôle effectué par le service instructeur.

A, le *Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles L. 441-6 et L. 441-7 du code pénal.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- La copie du passeport du bénéficiaire en cours de validité
- La copie de la carte d'assuré social valide (carte CPS et/ou VITALE) de chacun des membres du foyer (CPS)
- La copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance récent de chacun des membres du foyer.
Si décès, l'acte de décès (*Mairie de résidence*)
- Le certificat récent de vie à charge de famille des enfants à charge du foyer (*Mairie de résidence*)
- Le certificat de scolarité 2021/2022 pour les enfants majeurs scolarisés (à charge) âgés de 18 ans à moins de 25 ans
- Le jugement de divorce ou la convention de séparation (*Tribunal*).
A défaut, une attestation sur l'honneur de séparation co-signée des parents indiquant la nouvelle composition familiale, le mode de garde et le versement éventuel d'une pension alimentaire + les pièces d'identité
- La facture EDT de moins de 3 mois où figurent 6 mois de consommation minimum, au nom de l'hébergeant complétée d'une attestation d'hébergement de moins de 3 mois et de sa pièce d'identité
- Le formulaire de déclaration des revenus, renseigné, daté et signé (à retirer au Pôle de la continuité territoriale ou sur le site du haut-commissariat www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)
 - Pour les personnes sans profession, les salariés, les patentés, les étudiant(es), les retraités du Territoire ou les fonctionnaires du Territoire : le relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2021 (délivré par la CPS)*
 - Pour les fonctionnaires de l'État : les bulletins de paye de janvier à décembre 2021 (délivrés par l'employeur) ou l'attestation de l'employeur indiquant le montant des revenus de l'année 2021*
 - Pour les retraités de l'État : l'attestation de paiements pour les fonctionnaires d'État (délivrée par la Direction des finances publiques) / le(s) état(s) récapitulatif(s) des autres caisses des pensions perçues en France métropolitaine ou à l'étranger en 2021*
 - Pour les personnes sans profession : l'attestation d'affiliation au RSPF 2021 (délivrée par la CPS)*
 - Les justificatifs pour les autres sources de revenus notamment ceux perçus en France métropolitaine en 2021 (avis d'imposition de la Direction des impôts, revenus locatifs, capitaux mobiliers, etc.)*
- L'attestation d'admissibilité aux épreuves orales de votre concours externe
- La copie de la lettre ou du courrier électronique de convocation aux épreuves orales et/ou l'extrait de Publi-net comportant notamment votre nom, prénom, l'intitulé du concours et la date des épreuves orales

**Seuls les dossiers complets seront acceptés au guichet
et instruits dans un délai maximum de 10 jours ouvrés**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Localisation et adresse postale :

Haut-commissariat de la République
en Polynésie française
Direction des interventions de l'État
Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion
Pôle de la continuité territoriale
Avenue Pouvana'a a Oopa
B.P 115 – 98 713 Papeete
TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Heures d'ouverture des guichets :

du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi
de 13h30 à 15h30
au 40 46 84 20 ou au 40 46 84 15

Contact courriel :

pasport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Retrait en ligne des formulaires et simulateur d'éligibilité aux aides :

<http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Aides-au-transport/Pasport-mobilite-concours>

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

- Concours (épreuves orales) :** inexistante sur le territoire existe sur le territoire
 catégorie A catégorie B
- Ressources financières 2021:** < à 3 177 924 FCFP > à 3 177 924 FCFP (26 631 €)
- Durée de résidence en PF :** respectée (+ de 6 mois) non respectée (< à 6 mois)
- Proposition du gestionnaire :** favorable défavorable

Si défavorable, motif :

Observations :

Date d'instruction	Nom et prénom du gestionnaire	Visa
Date de visa	Nom et prénom Adjointe ou Cheffe BAMI	Visa

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA DEMANDE

	Prise en charge <i>AS ou AR</i>
Arrêté	N° HC du
Facture	N° du
Montant État FCFP
CHORUS et DFIP	N° DP Date DP Date validation DFIP